

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

## ARRÊTÉ

### Article 1

Le jury de l'examen de la Licence en droit parcours numérique 3e année, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur Pierre Blanquet, professeur ;  
Monsieur Martin Collet, professeur ;  
Madame Lucie Mayer, professeur ;  
Monsieur Francesco Martucci, professeur ;  
Monsieur Carlo Santulli, professeur ;  
Monsieur Matthieu Buchberger, maître de conférences ;  
Madame Delphine Burriez, maître de conférences ;  
Madame Charlotte Denizeau, maître de conférences ;  
Madame Geraldine Gadbin-george, maître de conférences ;  
Monsieur Jean Garrigue, maître de conférences ;  
Madame Pauline Le Monnier De Gouville, maître de conférences ;  
Madame Ariane Meynaud-Zeroual, maître de conférences ;  
Monsieur Thomas Piazzon, maître de conférences ;  
Madame Corinne Pizzio-Delaporte, maître de conférences ;  
Madame Juliette Ringeisen-Biardeaud, maître de conférences  
Monsieur Hamed Jendoubi, enseignant du second degré PRAG

### Article 2

Monsieur Matthieu Buchberger est désigné président du jury.



Fait à Paris, le 15 mai 2023

Stéphane Braconnier